

À renvoyer à la FFS avant le 30 janvier 2018

Fiche d'inscription Brevet Fédéral de Spécialisation Handi Surf Session:

Du: 5 au 9 mars 2018

√	NOM:					Prénom :				
√	✓ Club: N° Licence: ✓ Adresse personnelle:									
✓	Code pos	Ville :								
✓	Tél portable :					Adresse mail :				
Dipló	ôme acqı	uis :	[]] [SEP]							
0	BE Surf	/	Année :	. 0	BIF / Autres	Ann BE	ée :	ВР	(Préciser) :	
0	BP Surf	/	Année :	O					(i reciser).	
0	PSE1		BNSSA	0	Diplôme	•		ersitair		
			L'ENSEIGNEMENT DU SURF		-					
			.'ENTRAINEMENT : (précis							
			(1-	-						
• • • • • • •										
• • • • • • •										
			la formation dans sa totalité	_		•	-		•	
			pour les salariés (prise en ch	_		•			er. Le chèque	
ne ser	a encaissé (qu'à	la fin de la formation. 🗐 out a	lossier ind	omplet ne	sera p	as étua	lié.		
	DATE	:		SIGNATURE:						





CONVENTION DE STAGE BREVET FÉDÉRAL SPÉCIALISATION HANDI SURF

Je soussigné Mme/Mr									
Président(e), Directeur(trice) de		,							
Structure Labellisée par L'associ	ation Nationale Handi Surf, accep	ote de prendre en stage dans le							
cadre des activités d'encadren	nent de la pratique du Handi	surf (pour un volume global							
deheures, conformément a	au cahier des charges de la forma	tion) le stagiaire bénévole.							
Mme/Mr	La respons	sabilité pédagogique du stagiaire							
sera assurée par un tuteur,									
Mme/Mr	,	titulaire du BEES Surf/BPJEPS							
Surf et certifié Handi Surf									
Mme/Mr	, stagiaire bénévo	le de la formation au Brevet							
	Surf organisée par la Fédération								
	de Surf :								
· · ·	- à participer activement à toutes les séquences prévues dans le cadre du stage,								
· ·									
· ·	es à la structure club (règlement inté	•							
,	gements inscrits ci-dessus, notam								
·	e rompue par l'un des deux partie	•							
volume horaire global du stage est de heures, réparties selon le planning suivant: Jour Horaires									
Nombres d'heures TOTAL :									
JOUR	HORAIRES	NOMBRES D'HEURES							
Fait à	en 3 exemplaires	le :							
Le Président(e) de la structure «	cachet » le stagiair	le stagiaire							
signature	signature	signature							





FORMATION FÉDÉRALE DE SPÉCIALISATION HANDI SURF

N° Siret : 305 462 616 00056

Code APE: 8551Z

N° déclaration d'activité : 72 40 00922

40

INTITULE DE LA FORMATION : Brevet Fédérale de Spécialisation Handi Surf

ORGANISATEUR DE LA FORMATION : La FEDERATION FRANCAISE DE SURF **PARTENAIRES** : ASSSOCIATION NATIONALE HANDI SURF ET LIGUES DE SURF

Duree: 85 h en alternance

• 35 h de formation en centre

o du 05 au 09 mars 2018

• 50 h en situation pratique d'entraînement : entraînement d'un groupe d'au moins 5 compétiteurs sur une période minimale de 6 mois

LIEU: WSA/Centre Nautique 56520 Guidel-Plages

COUT : 250€ pour les bénévoles et 500€ pour les salariés des structures.

Financements possibles pour les salariés des structures par les OPCA.

RENSEIGNEMENTS: remicastaings@surfingfrance.com

Nombre de places : 10 à 20 personnes

Conditions d'inscriptions : Le nombre de places étant limité, seuls les dossiers complets accompagnés du règlement seront pris en considération. Priorité sera donnée aux candidats déjà investis dans les Clubs formateurs et/ou sections sportives, et donc en situation d'entraîneur.

Date limite d'inscription : 30 janvier 2018

CONTENUS DE FORMATION:

1 : Etre capable de préparer un projet d'actions d'animation sportive à partir des caractéristiques des publics et de leurs environnements.

Objectifs de formation

- ✓ Caractéristique du modèle de l'Association Nationale Handi Surf.
- ✓ Le cadre juridique : loi du 11 février 2005.
- ✓ Repérer les caractéristiques des personnes (déficiences, troubles).
- ✓ Définir les conséquences pratiques liées à ses caractéristiques.
- ✓ Identifier les besoins singuliers des personnes (répercussions psychologiques et affectives, construction identitaire, capacités à apprendre, sens donné à sa pratique...).
- ✓ Prendre en compte leur environnement éducatif, social, économique, culturel (structures spécialisées, fédérations sportives...).
- ✓ Communiquer avec les partenaires du projet (famille, professionnels du secteur spécialisé, du secteur fédéral).





- ✓ Identifier les demandes des partenaires.
- ✓ Communiquer les réalisations et progrès des personnes
- ✓ Proposer aux partenaires les prolongements aux projets

2 : Contenus de formation :

Ils alternent des apports théoriques

Le dispositif Handi Surf. « Directeur/Fondateur de l'association ou une personne nommée par ses soins ».

Le cadre juridique : loi du 11 février 2005 « cadre référent ligue »

Les partenaires du projet : le MJS, l'Etat et les Collectivités, le Comité Olympique.

Physiopathologie du Handicap sensoriel/moteur, conduites à adopter.« Professionnel référent par ligue »

Le handicap mental et psychique: typologies, caractéristiques et attitudes à adopter. « Professionnel référent par ligue »

Prendre en compte leur environnement éducatif, social, économique, culturel (structures spécialisées, fédérations sportives...).« cadre référent ligue »

Communiquer avec les partenaires du projet (famille, professionnels du secteur spécialisé, du secteur fédéral). « cadre référent ligue »

Identifier les demandes des partenaires. « cadre référent ligue »

Communiquer les réalisations et progrès des personnes « cadre référent ligue »

Proposer aux partenaires les prolongements aux projets « cadre référent ligue »

Le fil conducteur de la formation est un projet que l'on demande au stagiaire de commencer à formaliser à partir des connaissances théoriques et des situations vécues au cours du stage.

Épreuve de certification :

À l'issue de la formation et des heures de stages, un dossier sous forme de projet de développement et d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs aidants portant sur les connaissances acquises et la formulation d'une démarche de ce projet, sera demandé à chaque stagiaire.

